



Reconnue d'utilité publique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sainte-Foy-l'Argentière,
23 septembre 2022

La résidence autonomie Les Balcons de la Brévenne célèbre ses premiers mois d'intégration à la Fondation Partage et Vie

En mars 2022, la résidence autonomie Les Balcons de la Brévenne a rejoint le réseau des 124 établissements de Partage et Vie. Ce 23 septembre, Jean-François Monod nouveau directeur, réunit les parties prenantes (collaborateurs, résidents, élus et partenaires du secteur) pour partager un moment de convivialité et marquer l'intégration de l'établissement au sein d'une fondation reconnue d'utilité publique et à but non lucratif.

■ La Fondation Partage et Vie s'engage aux côtés des Balcons de la Brévenne

Reconnue d'utilité publique et à but non lucratif, la Fondation Partage et Vie gère 124 établissements et services en France métropolitaine et aux Antilles. Active dans les champs du grand âge, du handicap, du service à la personne et des soins hospitaliers, elle œuvre pour l'autonomie sociale où les besoins de la société sont croissants. Avec la reprise des *Balcons de la Brévenne*, Partage et Vie poursuit sa stratégie de développement dans l'objectif d'améliorer en continu l'accompagnement des personnes fragiles et les conditions de travail des professionnels.

■ Un rapprochement pour soutenir l'activité et proposer un accompagnement toujours plus adapté aux besoins des personnes âgées

Connue pour son atmosphère chaleureuse, la résidence autonomie *Les Balcons de la Brévenne* apporte depuis plus de 30 ans une réponse de proximité aux seniors autonomes du territoire qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement dans leur quotidien. La gestion de l'établissement a été assurée jusqu'en février 2022 par une association composée de bénévoles et de membre du CCAS.

C'est pour relever les défis d'attractivité et de rénovation que l'équipe en place a souhaité se rapprocher d'un opérateur du secteur non lucratif, lui permettant de se doter de moyens complémentaires pour assurer sa pérennité et son développement.

Ce rapprochement s'inscrit également dans le cadre du projet de restructuration du centre médical de L'Argentière, dont le pôle médico-social comportera, à terme, un EHPAD, une MAS et un FAM. Avec l'intégration des *Balcons de la Brévenne*, Partage et Vie sera en mesure de proposer des modes d'accompagnement variés et évolutifs, pour répondre aux besoins et attentes des usagers, quel que soit leur niveau d'autonomie.

Partage et Vie va poursuivre le travail mené par les équipes en place pour continuer de faire vivre la devise de l'établissement : « Vivre en toute indépendance, en toute convivialité et en toute sécurité ». Sont proposés des appartements de type T1 (32 m²) ou T2 (42 m²), avec balcon, pouvant accueillir des personnes seules ou en couple. Tous sont équipés d'une kitchenette et d'une salle d'eau. Un service de repas est assuré tous les midis au sein du restaurant.

Des travaux de rénovation sont programmés pour améliorer toujours davantage le cadre de vie des personnes accueillies. L'ouverture sur l'extérieur et le maintien de l'autonomie par l'animation reste un axe fort du projet d'établissement. Sont organisées du lundi au vendredi des activités variées, en collaboration avec des bénévoles et des intervenants extérieurs : ateliers mémoire, chant, jeux de société, travaux manuels, repas à thème, gymnastique adaptée, atelier équilibre avec un ergothérapeute, atelier socio-esthétique, sophrologie, musicothérapie et chorale, initiation à l'informatique, sorties au parc, au théâtre, au cinéma... Sur demande, les résidents pourront bénéficier d'entretiens avec une psychologue.

■ Ils nous en parlent !

Mme Christine Bureau, responsable de site

« Je suis entrée aux *Balcons de la Brévenne* en 1993 ! Cela fait presque 30 ans que je travaille à rendre toujours plus agréable le quotidien des personnes accueillies. Au fil du temps, avec l'équipe, nous avons beaucoup œuvré pour offrir aux résidents un panel complet de services. Aujourd'hui, nous intégrons le réseau Partage et Vie avec qui nous partageons des valeurs de solidarité et de bienveillance, et qui va nous aider à poursuivre le travail entamé.

Mme Marie-Noëlle Thizy, fille de résidents, membre du conseil de la vie sociale (CVS)

« Mes parents sont arrivés aux *Balcons de la Brévenne* il y a trois ans. Ils souhaitaient rester dans leur région et en avaient entendu parler en bien. L'établissement bénéficie d'un environnement calme et verdoyant, à deux pas des commerces. Le personnel est attentif et la responsable de la structure est disponible quand nous en avons besoin. Je fais partie du CVS car je voulais m'impliquer dans la vie de l'établissement, une façon pour moi de participer au bien-être de mes parents. Je fais office de porte-parole des familles et fais remonter les souhaits d'amélioration concernant par exemple la restauration, les travaux d'entretien, les animations.... La direction est à l'écoute écoute et cela permet de faire avancer les choses.

Mme Janine Bouteille, résidente

« J'ai 90 ans et cela fait deux ans que j'habite aux *Balcons de la Brévenne*. Je recherchais un lieu dans lequel je me sente en sécurité, tout en conservant mon autonomie. Je dispose d'un agréable petit appartement de 32 m². Il y a une kitchenette qui me permet de préparer mes repas. Je peux me rendre facilement dans les commerces ! Quand c'est possible, je participe aux animations qui sont proposées : musicothérapie, gym douce, chorale... Je partager des moments conviviaux avec les autres résidents. Nous sommes tous du coin, ça crée des liens ! »

CONTACTS

Jean-François Monod

Directeur des Balcons de la Brévenne
jean-francois.monod@fondationpartageetvie.org
T. 04 74 26 40 00

Catherine Schwartz

Directrice de la Communication de Partage et Vie
catherine.schwartz@fondationpartageetvie.org
T. 01 58 07 16 60

Pour en savoir plus sur cet établissement :

Les Balcons de la Brévenne : cliquez [ICI](#)

La Fondation Partage et Vie

Acteur non lucratif majeur pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap, Partage et Vie gère 124 établissements médico-sociaux et sanitaires. La Fondation accompagne également les personnes à domicile via des plateformes de téléassistance de proximité, des services d'aide à la personne, de soins infirmiers ou d'hospitalisation à domicile. Partage et Vie agit contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie et au handicap.

Chiffres clés nationaux (au 31/12/2021)

- 124 établissements et services
- 7 427 places d'accueil dans le médico-social
- 3 537 patients accueillis dans quatre établissements sanitaires
- 17 298 personnes soutenues à domicile, notamment via des plateformes de téléassistance
- 6 393 collaborateurs